



CRISE SANITAIRE – COVID 19

Garantir la continuité des services et permettre la reprise des chantiers d'aménagements, l'engagement sans faille de la SCP depuis le début de la crise.

Dès l'annonce du confinement, le 17 mars dernier, la Société du Canal de Provence s'est immédiatement organisée pour prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer la continuité du service de l'eau, en tant que concessionnaire de la Région Sud, et poursuivre ses activités de conseil et d'accompagnement auprès de ses clients. Ceci, dans le strict respect des consignes gouvernementales. Seuls les chantiers d'investissement ou de rénovation ont été suspendus, en veillant préalablement à leur mise en sécurité, les moyens des entreprises étant concentrés sur les interventions urgentes de réparation. Préserver la santé de tous en protégeant ses salariés tout en assurant la continuité des activités de l'entreprise, reste depuis le début de cette crise sanitaire une priorité pour la Société du Canal de Provence.

La Société a assuré pleinement son rôle de proximité sur les territoires de la concession régionale. Elle a toujours répondu aux attentes des différents acteurs locaux et l'acheminement de l'eau pour tous (collectivités, industriels et entreprises, agriculteurs, particuliers) a été maintenu tant en quantité qu'en qualité. Elle a aussi pris toute disposition pour accompagner un redémarrage progressif de plusieurs chantiers, à l'initiative des entreprises, avant même le début du déconfinement, tout en s'organisant pour intégrer les nouvelles règles de sécurité.

Sur le terrain et en télétravail, des équipes mobilisées !



Les équipes de la SCP se sont mobilisées dès le début de la crise et sont restées présentes sur le terrain, en lien avec leurs collègues en télétravail, afin de maintenir les services auprès des différents clients. Afin de les rassurer sur la continuité du service en phase de confinement, ces derniers ont rapidement reçu des informations pour prendre contact avec la Société en cas de besoin. Grâce à un engagement fort de l'ensemble de ses collaborateurs, la Société s'est adaptée rapidement et a mis en place de nouvelles méthodes de travail et de fonctionnement, notamment pour ses processus internes. Elle a ainsi pu répondre aux différentes attentes et tout a été mis en œuvre pour maintenir les ouvrages hydrauliques opérationnels et garantir la continuité multi-usage du service de l'eau.

Chiffres clés du multi-usage :

- 2 millions** d'habitants alimentés en eau (40 % de la région Sud)
- 86 300 ha** de périmètre irrigable (50 % des surfaces agricoles de la région Sud)
- 6 000** exploitants agricoles
- 1 700** entreprises
- 37 000** clients particuliers
- 2 200** poteaux et postes incendie

La SCP s'est aussi attachée à assurer toutes les activités qui pouvaient être réalisées dans le respect des gestes barrières :

- les services à l'irrigation avec conseil et mise à disposition de matériels pour les projets d'irrigation urgents et les dépannages,
- l'offre pour la profession agricole d'une fonctionnalité météorologique de son web service SCP AgriDATA(en partenariat avec Weather Measures),
- le dépannage, en cas d'urgence, des appareils de potabilisation des clients particuliers,

- les activités des laboratoires d'Analyses des Eaux, de Géotechnique et Bétons et de Mesures Hydrauliques.

En ce qui concerne les délais de paiement des factures de ses fournisseurs, la Société s'est engagée à avancer au mieux les règlements pour permettre à ceux d'entre eux qui seraient en situation de fragilité, de traverser cette période. L'organisation a aussi été ajustée afin de répondre au mieux, conformément aux mesures gouvernementales, aux clients qui auraient des difficultés de trésorerie pour honorer leur facture d'eau et ce, de manière personnalisée.

Reprise des chantiers, la sécurité avant tout

Dès l'élaboration par la Fédération National des Travaux Publics des dispositions permettant de garantir la sécurité des chantiers, la SCP s'est mobilisée pour faciliter leur reprise effective en précisant les dispositions particulières à mettre en œuvre pour les travaux du programme d'investissement et de rénovation de la concession régionale. Afin d'y parvenir, toutes les équipes projets de la Société, maîtrise d'ouvrage, sécurité, maîtrise d'œuvre, juridique, ou encore relations avec les clients, ont travaillé avec l'ensemble des acteurs des chantiers impactés : entreprises, coordinateurs sécurité et protection de la santé, service de secours...

Adaptation et rigueur

Après cet important travail de préparation en amont, les 1ers chantiers ont pu redémarrer dès le lundi 20 avril. Bien que les arrêts aient été quasi immédiats, leur reprise, qui sollicite les capacités de rigueur et d'adaptation de la SCP ne peut être que progressive :

- progressive avec le redémarrage dans un premier temps d'un nombre limité de chantier afin de couvrir différents types de travaux (génie civil, réseaux,...), différentes entreprises et différents territoires de la concession régionale du Canal de Provence. L'objectif étant de pouvoir établir un retour d'expériences applicable sur l'ensemble des chantiers devant être relancés,
- avec rigueur et capacité d'adaptation, car il a été nécessaire d'adapter les plannings et de revisiter dans le détail les méthodes de travail pour assurer le respect des consignes sanitaires, et ce par tous les acteurs impactés. Tous les aspects ont été pris en compte, organisationnels, techniques et humains, en particulier pour limiter la co-activité autant que possible et favoriser la distanciation sociale et les gestes barrières sur les chantiers et en marge de ceux-ci (base-vie et transport des salariés).

Chantiers ayant repris en avril :

- Bouches-du-Rhône, raccordements de clients sur plusieurs localités, société PAC,
- Vaucluse,
 - o Extension des réseaux d'Apt, société PAC,
 - o Construction de la station de pompage des Gardiols, société EIFFAGE,
 - o Construction du réservoir d'Apt, société ROUX TP,
- Var,
 - o Extension du réseau de Pourrières Sud, société SADE,
 - o Bypass et microcentrale du brise charge des Laures, société NGE,
 - o Rénovation du réseau de Martin Mesclans, société EHTP,
 - o Desserte d'Aqualand, société GUIRAMAND.

Chantiers reprenant d'ici mi-mai :

- Bouches-du-Rhône,
 - o Création du réseau de la Bouilladisse, société SADE,
 - o Rénovation de la conduite des Puits de L'Arc (lot 1), société SADE,
 - o Raccordements de clients sur plusieurs localités, société ENIT,
- Var, réalisation de la station de pompage de Trapan (lot 1), société BERTHOULY.

Chantiers devant reprendre en juin :

- Bouches-du-Rhône,
 - o Station de pompage de la Bouilladisse, sociétés CIEL / SADE / PROGEC,
 - o Extension du réseau de Saint Mitre les remparts, société SADE,
- Var, réalisation de la station de pompage de Trapan - lot 2, sociétés EIFFAGE / PAC,
- Alpes de Haute-Provence, rénovation du réseau de Saint Alban, société PAC.

Un soutien de proximité



Dans cette crise sanitaire d'une ampleur inédite, la SCP poursuit son rôle d'aménageur de la région provençale. Grâce à l'implication et la réactivité de ses équipes, elle a pu immédiatement se positionner, dans le respect des règles de sécurité, pour soutenir et permettre le maintien des activités régionales dépendantes du service de l'eau afin de ne pas les pénaliser davantage. Le début du déconfinement marque une nouvelle étape qui va conforter la reprise progressive de l'ensemble des chantiers et des activités. La SCP reste néanmoins vigilante et ne relâche pas les efforts des derniers mois afin de rester flexible et disponible pour tous ses clients en fonction des futures évolutions.

Contacts presse



> **Julien Rubio**, Chargé de communication, Société du Canal de Provence

Tél. : 04 42 66 73 11 - Mobile : 06 74 69 29 77, julien.rubio@canal-de-provence.com